

Note d'information concernant les stages

A donner au maître de stage

Une Maison Familiale ?

C'est un établissement scolaire qui dispense des formations par alternance. C'est également une association « loi 1901 » avec un Conseil d'Administration composé de parents et de maîtres de stage.

C'est un **professionnel** qui accepte de former un jeune sur le terrain et **en alternance** (l'alternance correspond environ à 2 ou 3 semaines de stage pour une ou deux semaines d'école) :

- pendant un an
- pendant 6 mois
- pendant un trimestre

Un Maître de stage ?

Le rôle du maître de stage

- Il assure le suivi du jeune et l'accompagne dans la découverte et les activités professionnelles.
- Il lui permet de participer aux tâches quotidiennes.
- Il exige de l'élève ponctualité, respect, tenue acceptable et adaptée, comportement correct dans l'entreprise ou l'établissement.
- Il veille au respect du nombre d'heures hebdomadaires fixé dans la convention de stage.
- Il remplit le carnet de liaison du jeune à la fin de chaque période de stage et vérifie qu'il est correctement rempli par l'élève (notamment les activités quotidiennes réalisées).

Les activités des élèves

Ils participent aux activités de l'entreprise ou de l'établissement leur permettant d'acquérir des gestes professionnels.

La visite d'un moniteur de la MFR est systématiquement effectuée au cours du 1^{er} trimestre ou en début de stage lorsqu'un changement s'est produit en cours d'année. Cette visite a pour but de vérifier le bon déroulement du stage, présenter plus complètement la Maison Familiale faire un point sur les compétences à acquérir par l'élève, etc. Elle peut être renouvelée sur simple demande.

Nous rencontrer

Les jeunes

Ils sont stagiaires et à ce titre ne peuvent prétendre à aucune rémunération, toutefois une indemnité peut leur être versée. Ils sont en formation initiale et passent un examen à la fin de leur cursus (de deux ou trois années selon le diplôme préparé).

Le jeune peut être présenté par ses parents lors d'un entretien, cela vous permet d'évaluer sa motivation et son sérieux. Si l'entretien est concluant, la famille vous fera remplir une « fiche contact » destinée à noter vos coordonnées. 3 exemplaires de convention (ou plus dans certains cas comme les école maternelles) sont à signer **impérativement avant le début du stage**. Un exemplaire est destiné au maître de stage, un aux parents et un à la Maison Familiale. *Un stage n'est possible que si les 3 exemplaires sont signés par toutes les parties.*

Les démarches

Coordonnées utiles

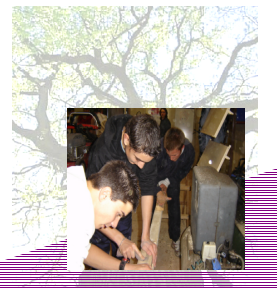
Adresse : Maison Familiale 12, rue du Baron de Beine 52000 BUXIERES LES VILLIERS

Téléphone : 03-25-31-41-03 **Fax :** 03-25-01-73-28 **E-mail :** mfr.buxieres@mfr.asso.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter



4^{ème} et 3^{ème} DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE RECONCILIATION & PROJET PROFESSIONNEL



Statut

Formation scolaire initiale par **Alternance** sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.
Durée : deux années

Conditions d'entrée

Sortie de 5^{ème} ou 4^{ème}, avoir 14 ans au plus tard au mois de décembre suivant la rentrée.

Objectifs de la formation

4^{ème} Réconcilier l'élève avec l'école :

- S'impliquer dans les activités de la vie quotidienne.
- Retrouver goût au travail à travers des activités professionnelles.
- Développer sa créativité.
- S'approprier et respecter les règles élémentaires de vie en groupe.
- Acquérir des savoirs et des savoirs faire pratiques.
- Acquérir des méthodes de classement, d'organisation et de communication orale et écrite, de travail de groupe.

3^{ème} Elaborer un projet professionnel et préparer l'examen du diplôme du Brevet :

- S'impliquer dans une activité professionnelle.
- Découvrir des champs professionnels.
- Cheminer vers une orientation pour son avenir.
- Acquérir une ouverture sur le monde.
- Acquérir des savoirs donnant la possibilité de se présenter au Brevet dans les meilleures conditions.
- Apprendre à vérifier ses acquis, s'approprier des méthodes de travail.

Matières enseignées

Enseignement général : français, anglais, mathématiques, histoire-géographie, éducation socioculturelle, éducation santé-sexualité, éducation du consommateur, sciences économiques, biologie écologie, sciences physiques, chimie, éducation physique et sportive, informatique.

Domaines professionnels:

- La Plante (MP 12-2)
- L'aménagement de l'espace (MP 12-3)
- Activités de loisirs (MP 12-7)

Diplôme préparé

Diplôme National du Brevet.

Poursuites d'études

CAP(A), Bac Professionnel, Seconde Générale et Technologique

Régime

Internat ou demi-pension

Lieux de stage

Entreprises ou organismes en rapport avec le projet professionnel

MFR de Buxières les Villiers

12 rue du Baron de Beine 52000 Buxières les Villiers
Tel : 03 25 31 41 03 – Fax : 03 25 01 73 28